MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

Agriculture & agroalimentaire

Europe centrale et balte

Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie

Une publication du SER de Varsovie
N° 10 – Octobre 2026

LETTRE D'ACTUALITES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRE

Résumé :

Pour l'Estonie, la principale information concerne la décision **d'interdire le transit de céréales russes et biélorusses.**

La Lettonie s'accorde avec l'Ukraine et le Royaume-Uni **pour bloquer les céréales ukrainiennes volées par la Russie** via un système de traçage scientifique. Le pays obtient par ailleurs une hausse des quotas de sprat et de hareng pour 2027. Sur le plan sanitaire, le pays connaît **son premier cas de fièvre catarrhale ovine** chez des bovins.

En Lituanie, le gouvernement approuve un projet de loi visant à garantir **l'approvisionnement énergétique de certains acteurs de la chaîne agroalimentaire essentiels** en cas de crise. Par ailleurs, le pays met en œuvre, à l'intention des agriculteurs, le dispositif d'aide, financé pour moitié par l'UE, pour compenser la hausse des coûts de carburants et d'engrais provoquée par la crise au Moyen-Orient.
Enfin, le pays propose **une interdiction du transit des céréales russes au niveau européen**.

Après une année difficile, notamment du fait de conditions climatiques extrêmes, **la Pologne** multiplie les **dispositifs d'aides pour le secteur agricole** : subventions pour l'élevage porcin, compensations pour les pertes agricoles (gel, tempêtes, canicule) et prêts bonifiés pour les exploitants en difficulté**. L'agriculture polonaise connaît néanmoins de belles réussites** : le pays est devenu l'un des **plus grands exportateurs mondiaux d'œufs** et le **1er producteur de potirons de l'UE**. Le pays devrait en outre continuer de développer **ses exportations de viande bovine**, notamment grâce à la mise en place d'une marque collective.

En **République tchèque**, le **dispositif d'aide à l'intention des agriculteurs**, décidé au niveau de l'UE, pour **compenser la hausse des coûts de carburants et d'engrais provoquée par la crise au Moyen-Orient** est également mis en place.
Par ailleurs, sont signalées la forte **baisse des principales récoltes pour 2026** et l'apparition de plusieurs **foyers épizootiques** (notamment trichinose sur un sanglier, et virus Shamonda en élevage bovin).

Enfin en **Slovaquie**, certains **secteurs agricoles sont en crise** : le **secteur porcin** s'effondre (fermetures d'exploitations, coûts élevés, prix bas), tandis que l'**industrie sucrière** subit une chute de 62 % de la production en raison de la sécheresse et de la fermeture d'une usine. L'**élevage de canards** décline face aux importations bon marché et à la hausse des coûts. C'est dans ce contexte que gouvernement déploie quelques **aides d'urgence** (sécheresse, et dans le cadre du dispositif de crise de l'UE, compensations pour la hausse des coûts des intrants). Le gouvernement confirme par ailleurs l'autorisation du **transit des produits agricoles ukrainiens** mais maintient l'interdiction d'importation, pour protéger les producteurs slovaques.

Estonie

SECURITE ALIMENTAIRE

- *L'Estonie interdit le transit de céréales russes et bélarusses*

Lettonie

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- *Riga s'accorde avec l'Ukraine et le Royaume Uni pour bloquer le commerce international des céréales ukrainiennes volées par la Russie*

PECHE – AQUACULTURE

- *La Lettonie obtient une hausse des quotas de sprat et de hareng pour 2027*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- *Premier cas de fièvre catarrhale ovine détecté chez des bovins*

Lituanie

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- *Le gouvernement approuve un projet de loi visant à garantir l'approvisionnement énergétique (gaz) de certains acteurs de la chaîne agroalimentaire essentiels en cas de crise.*
- *Mise en œuvre du dispositif d'aide pour compenser la hausse des coûts de carburants et d'engrais*
- *La Lituanie souhaite une interdiction au niveau européen du transit des céréales russes*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- *Première conférence nationale sur le bien-être des animaux*

Pologne

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- *La Pologne est le 1er producteur de potirons dans l'UE*
- *La Pologne est devenue l'un des plus grands exportateurs mondiaux d'œufs*
- *La viande bovine polonaise : une marque à part entière*
- *Progression des exportations polonaises de pommes malgré une baisse de la récolte*
- *Mobilisation et manifestations d'agriculteurs et représentants du secteur agroalimentaire*
- *Nouvelles aides pour le secteur de l'élevage porcin*
- *Ouverture du guichet d'aide pour les agriculteurs impactés par le gel et les tempêtes printanières en 2026*
- *Ouverture du guichet d'aide pour les producteurs de fruits et légumes impactés par la vague de chaleur de cet été*
- *Mise en place d'un prêt à taux bonifié pour les agriculteurs*

SECURITE ALIMENTAIRE

- *L'Ukraine demande à la Pologne et aux autres Etats membres frontaliers de permettre le transit de ses céréales*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- *Levée des restrictions en Arabie saoudite et aux Emirats Arabes Unis sur les importations de volailles et d'œufs polonais*
- *Rage : un 8ème cas identifié en faune sauvage depuis le début de l'année*

République tchèque

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- *Le gouvernement augmente la délivrance de visas de travail pour faire face au manque de main d'œuvre pour le secteur agricole*
- *Récoltes 2026 en baisse pour toutes les cultures à l'exception du tournesol*
- *Lancement d'un nouveau géant agricole : Orbis Terra*
- *Aide à l'assurance pour les grandes exploitations*

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- *Mise en place du dispositif d'aide de crise pour compenser la hausse des coûts du GNR et des engrais*
- *Evaluation des mesures de la lutte contre la sécheresse*

Slovaquie

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- *Le secteur porcin slovaque en crise*
- *Foncier agricole : des centaines de milliers de propriétaires décédés figurent encore au cadastre*
- *Difficultés croissantes pour le secteur sucrier*
- *Quel avenir pour l'élevage traditionnel de canards en Slovaquie ?*
- *Les prix alimentaires en hausse de 40 % en cinq ans*
- *Une aide pouvant atteindre 27 000 € par an pour soutenir l'ouverture d'épiceries dans les zones rurales dépourvues de commerces alimentaires.*

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- *Une aide d'urgence aux agriculteurs touchés par la hausse des coûts des engrais liée à la crise au Moyen-Orient.*
- *Aide de 35 M€ pour accompagner les agriculteurs impactés par la sécheresse*
- *Le ministre de l'agriculture confirme la possibilité de transit pour les produits agricoles ukrainiens*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- *Foyer de fièvre catarrhale ovine identifié chez des bovins le 5 octobre*

Estonie

SECURITE ALIMENTAIRE

- ***L'Estonie interdit le transit de céréales russes et biélorusses***

L'Estonie interdit le transit de céréales russes et biélorusses via son territoire, une mesure préventive au moment où Moscou cherche de nouvelles voies d'exportation de grains après les attaques ukrainiennes contre des cibles le long de la mer Noire. Il s'agit en réalité plus d'une mesure symbolique et préventive, le transport de céréales russes via l'Estonie étant "pratiquement inexistant".
"Avec la Lettonie et la Lituanie, nous travaillons pour que les ports baltes ne deviennent pas une route de transit pour la Russie", a écrit M. Tsahkna, ministre des affaires étrangères *(AFP – 1er octobre).*

Lettonie

SECURITE ALIMENTAIRE

- ***Riga s'accorde avec l'Ukraine et le Royaume Uni pour bloquer le commerce international des céréales ukrainiennes volées par la Russie***

Un protocole d'accord visant à empêcher la commercialisation des céréales volées par la Russie dans les territoires ukrainiens occupés a été signé le 21 octobre par les autorités lettones, ukrainiennes et britanniques. Les trois pays s'engagent à déployer un système d'analyse scientifique innovant, basé sur des examens chimiques et isotopiques, capable de déterminer avec précision l'origine des cargaisons suspectes. En tant que zone clé de transit, la Lettonie renforcera particulièrement la surveillance dans ses ports et ses infrastructures ferroviaires afin de bloquer ces flux illicites *(Site du Gouvernement - 21 octobre)*

PECHE – AQUACULTURE

- ***La Lettonie obtient une hausse des quotas de sprat et de hareng pour 2027***

La Lettonie se félicite de la décision du Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche des 26 et 27 octobre concernant les possibilités de pêche en mer Baltique pour l'année 2027. La réduction de 50 % des prises accessoires de cabillaud initialement proposée par la CE a été écartée ; les volumes restent identiques à ceux de 2026, évitant ainsi de paralyser la pêche d'autres espèces sur les côtes lettones. De plus, l'interdiction totale de la pêche récréative du saumon a été rejetée, préservant ainsi le droit de pêcher les saumons d'élevage. Enfin, le compromis accorde de fortes augmentations de quotas, notamment une hausse de 71 % pour le hareng de la mer Baltique centrale conformément aux recommandations scientifiques, ainsi qu'une progression de 44 % pour le sprat et de 11 % pour le hareng du golfe de Riga *(Site du Gouvernement - 27 octobre).*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- ***Premier cas de fièvre catarrhale ovine détecté chez des bovins***

La fièvre catarrhale ovine a été détectée chez deux bovins d'une petite exploitation de la commune de Dienvidkurzeme dans le cadre du programme national de surveillance de cette maladie, a indiqué le Service alimentaire et vétérinaire (PVD). Il s'agit du premier cas de fièvre catarrhale du mouton enregistré en Lettonie. À l'automne 2024, la maladie avait été détectée en Pologne, puis en 2025, elle avait également été signalée en Lituanie.
L'autorité sanitaire vétérinaire rappelle qu'en cas de suspicion d'infection d'un animal par le virus de la fièvre catarrhale infectieuse ou si des signes de la maladie sont détectés, il convient de contacter immédiatement le vétérinaire référent de l'exploitation. Des informations sur les signes

de la maladie pour chaque espèce animale sont disponibles sur le site web du PVD. En cas de cas confirmé de fièvre catarrhale infectieuse, aucune restriction n'est imposée à l'exploitation concernant les mouvements d'animaux ou de produits d'origine animale sur le territoire de la Lettonie. Toutefois, les exploitations de ruminants situées dans un rayon de 150 km autour d'une exploitation où la fièvre catarrhale infectieuse a été détectée, et qui prévoient de vendre des ruminants destinés à l'élevage en dehors de la Lettonie, doivent se conformer aux exigences commerciales établies de manière uniforme par les États membres de l'UE. Les animaux destinés à l'exportation doivent faire l'objet d'un test de dépistage de la fièvre catarrhale infectieuse en laboratoire ou être vaccinés contre cette maladie *(Site de l'autorité sanitaire vétérinaire – 27 octobre).*

Lituanie

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- ***Le gouvernement approuve un projet de loi visant à garantir l'approvisionnement énergétique (gaz) de certains acteurs de la chaîne agroalimentaire essentiels en cas de crise.***

La loi définit une liste de secteurs essentiels de gaz naturel, dont l'élevage laitier et porcin, la transformation des céréales, l'amidonnerie ainsi que la malterie. « *La fiabilité de la chaîne* d'approvisionnement *alimentaire dépend également de la capacité des acteurs agricoles et alimentaires les plus importants à continuer d'opérer en temps de crise… Avec les amendements proposés, nous visons à renforcer la sécurité de l'approvisionnement de la population en produits alimentaires essentiels* » a déclare le ministre de l'Énergie, Lukas Savickas.
En vertu de ce projet de loi, si l'approvisionnement en gaz naturel doit être restreint, il sera restreint ou progressivement coupé pour les consommateurs selon un ordre de priorité fixé.
Le projet de loi propose également d'inclure dans cette liste d'acteurs essentiels les entités agricoles et/ou agroalimentaires ayant conclu des contrats pour répondre aux besoins de la réserve d'État en matière de stocks agricoles et/ou alimentaires *(Site du gouvernement* – 22 octobre)

- ***Mise en œuvre du dispositif d'aide pour compenser la hausse des coûts de carburants et d'engrais***

L'Agence Nationale de Paiement (NMA) a commencé à verser aux agriculteurs, depuis le 29 octobre, les aides destinées à compenser la hausse des coûts de carburants et d'engrais. Le montant total de l'aide s'élève à 19,6 M € (dont la moitié, 9,8 M€, provient de la réserve de crise agricole de l'UE) *(Site du gouvernement* – 29 octobre)

- ***La Lituanie souhaite une interdiction au niveau européen du transit des céréales russes.***

Le PM Sinkevičius a annoncé que la Lituanie proposera, au niveau européen, d'interdire le transit des céréales russes via les infrastructures de l'UE et de sanctionner certains oligarques du secteur agricole russe qui soutiennent la guerre en Ukraine. Il dénonce une situation paradoxale : la Russie attaque les infrastructures ukrainiennes d'exportation de céréales, pille les récoltes des territoires occupés, tout en continuant à exporter ses propres céréales via les ports européens.
Pour renforcer la lutte contre ces pratiques, M. Sinkevičius a également ordonné un renforcement des contrôles sur l'origine des céréales transitant par la Lituanie, ainsi que sur les entreprises susceptibles de contourner les sanctions. Il a également échangé avec son homologue letton, qui partage cette position.
De son côté, le ministre lituanien de l'Agriculture, Kęstutis Mažeika, estime qu'une mesure commune européenne serait plus efficace que des initiatives nationales dispersées. Il souligne que les contrôles actuels sur l'origine des céréales pourraient déjà permettre d'interrompre leur transit par la Lituanie, tout en reconnaissant que l'application de sanctions nationales à ces produits reste un sujet de débat (*BNS, Bloomberg - 8 octobre).*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- ***Première conférence nationale sur le bien-être des animaux***

Le 5 octobre dernier, le Service d'État de l'Alimentation et des Vétérinaires (VMVT), en coopération avec l'Académie vétérinaire de la LSMU, a organisé pour la première fois une conférence consacrée au bien-être des animaux d'élevage. L'événement a été consacrée à la prévention des maladies, la biosécurité, l'utilisation responsable des antimicrobiens, la surveillance de la santé animale et les technologies intelligentes permettant de détecter plus rapidement les problèmes de santé et de comportement. La conférence s'inscrit dans la campagne nationale d'information « *Comment ils vivent. Votre décision* », menée par le VMVT en 2026. L'objectif est de promouvoir une approche du bien-être animal comme élément essentiel de la santé des animaux, de la prévention des maladies et de la viabilité des exploitations, et pas uniquement comme une obligation réglementaire. Des agriculteurs et vétérinaires présenteront également des solutions et pratiques déjà mises en œuvre dans les exploitations lituaniennes. Le VMVT récompensera enfin les exploitations considérées comme exemplaires en matière de bien-être animal.

Pologne

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- ***La Pologne est le 1er producteur de potirons dans l'UE***

Avec 436 000 tonnes produites, la Pologne est le premier producteur de potirons et de citrouilles de l'UE devant la France (250 000 tonnes, soit 20 %), l'Espagne (171 000 tonnes, soit 14 %) et l'Allemagne (122 000 tonnes, soit 10 % de la production totale de potirons de l'UE) selon le KOWR (Centre national de soutien à l'agriculture).
Ses exportations restent néanmoins relativement faibles, à 4 800 tonnes en 2025, principalement vers l'Italie et l'Allemagne (respectivement 22 % et 21 % du volume total de potirons exporté de Pologne).
Les surfaces consacrées à la culture de ce légume ont été multipliée par plus de huit entre 2015 et 2025, passant de 1 300 hectares à 10 500 hectares sur cette période. La production nationale a également progressé, passant de 47 000 tonnes en 2015 à 436 000 tonnes dix ans plus tard. Selon leur variété, les citrouilles cultivées en Pologne sont utilisées à des fins alimentaires ou décoratives. En 2026, 36 variétés de citrouilles figuraient au Registre national des variétés *(PAP - 30 septembre)*.

- ***La Pologne est devenue l'un des plus grands exportateurs mondiaux d'œufs***

La Pologne est devenue le troisième exportateur mondial d'œufs, derrière les États-Unis et les Pays-Bas, et l'un des principaux producteurs au sein de l'UE.
En 2025, la production d'œufs en Pologne a atteint un record, à 14,4 milliards (soit un doublement de la production en 25 ans) selon le président de la Fédération des éleveurs de volailles et des producteurs d'œufs. En valeur, les exportations polonaises d'œufs est estimée à plus de 500 M€ (contre 474,5 M€ en 2024 pour 239 600 tonnes d'œufs) *(Daily news 12 octobre)*.

- ***La viande bovine polonaise : une marque à part entière***

La Pologne exporte la plus grande part, environ 90 %, de sa production de viande bovine. En 2025, la valeur de ses exportations a atteint un niveau record de 3,25 Mds €.
Le secteur souhaite maintenant développer une marque commune, « *Polska Wołowina* » (« Viande bovine polonaise »), à laquelle ont déjà adhéré huit des plus grandes entreprises polonaises de

transformation. L'objectif est de se démarquer non seulement par les prix, mais surtout par la qualité, le goût, la tendreté et le caractère juteux de la viande.
Le secteur cherche également à conquérir de nouveaux marchés étrangers, notamment aux Philippines et au Japon, tout en poursuivant les négociations avec la Chine et la Corée du Sud. L'amélioration de la qualité de l'élevage, du bien-être animal et le recours à des systèmes de certification, tels que le QMP (*Quality Meat Program*, système national de certification et d'assurance qualité dédié à la viande bovine), constituent des éléments essentiels de cette stratégie. Le secteur bénéficie par ailleurs d'un soutien de la PAC à la production : subvention à l'achat des de taureaux reproducteurs, aides couplées (environ 390 M €). Les éleveurs peuvent également bénéficier d'aides pour la promotion et à la coopération dans le cadre des systèmes de qualité.
L'objectif principal du secteur est de renforcer la notoriété de la viande bovine polonaise à l'international, de conquérir de nouveaux marchés et de mieux valoriser leur production par l'amélioration constante de la qualité *(28 octobre* – MRIRW*)*.

- ***Mobilisation et manifestations d'agriculteurs et représentants du secteur agroalimentaire***

Le 27 octobre 2026, des agriculteurs et représentants du secteur agroalimentaire ont manifesté à Varsovie pour protester contre l'augmentation prévue de la taxe sur les boissons sucrées.
Le président du syndicat agricole NSZZ RI « Solidarność », a annoncé la poursuite de la mobilisation, avec de possibles grèves à venir, soulignant la dégradation de la situation des exploitations agricoles et le manque de soutien de la part du gouvernement. Cette mobilisation pourrait marquer le début d'une organisation plus large de protestations et autres actions des agriculteurs *(Farmer.pl - 27 octobre)*.

- ***Progression des exportations polonaises de pommes malgré une baisse de la récolte***

Bien que les gelées printanières aient réduit la récolte de pommes en Pologne de près de 20 %, les exportations du pays ont bondi au cours des huit premiers mois de l'année, selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Elles ont atteint 496 000 t de janvier à août 2026, contre 436 000 t enregistrées au cours de la même période en 2025. Chaque année, la Pologne exporte environ 20 % de sa production nationale, soit près de 700 000 t pour une valeur estimée à 500 M€.
Le ministère a rappelé que plus de 89 000 ha de vergers de pommiers ont été touchés par les gelées printanières, avec des pertes supérieures à 30 % (et jusqu'à 70 % de pertes pour 91 % des surfaces de vergers).
Selon l'Office central des statistiques (GUS), la récolte de pommes de 2026 devrait atteindre 3,1 Mt, soit une baisse de 17,7 % par rapport à 2025.
Le ministre de l'Agriculture, Stefan Krajewski, a confirmé qu'une aide financière nationale avait été obtenue pour les agriculteurs touchés, ajoutant que Varsovie avait sollicité un financement d'urgence auprès de la Commission européenne dès le 6 mai. Le ministère attend le chiffrage définitif des pertes par région avant le 30 octobre 2026, afin de permettre au gouvernement d'établir une évaluation finale, et permettre de déterminer l'attribution définitive des aides de l'UE *(Dailynews - 26 octobre)*.

- ***Nouvelles aides pour le secteur de l'élevage porcin***

Le ministre polonais a annoncé de nouvelles mesures de soutien aux éleveurs de porcs afin de reconstituer le cheptel porcin national et d'augmenter la production de porcelets en Pologne.
Les éleveurs pourront bénéficier d'une aide de 229,10 € (1 000 PLN) par truie enregistrée et de 458,20 € (2 000PLN) par jeune truie reproductrice âgée de 12 mois maximum et disposant d'un certificat zootechnique. Les demandes d'aide pour les truies pourront être déposées du 22 octobre au 16 novembre 2026 via le système informatique de l'Agence pour la restructuration et

la modernisation de l'agriculture (ARiMR) (*Site du gouvernement - 15 octobre ; Site de l'ARIMR – 22 octobre).*

- ***Ouverture du guichet d'aide pour les agriculteurs impactés par le gel et les tempêtes printanières en 2026***

L'Agence pour la restructuration et la modernisation de l'agriculture (ARiMR) a ouvert le guichet permettant aux agriculteurs impactés par les gelées printanières, la grêle, les précipitations intenses ou un ouragan en 2026 de demander une aide pour les pertes subies (dispositif d'aide d'Etat). Pour bénéficier de l'aide, les pertes doivent être supérieures à 30 % (par rapport au CA moyen annuel). Le montant de l'aide dépend du niveau des pertes, de 3 000 PLN/ha (687,30 €/ha) si les pertes sont supérieures à 70 % de la récolte à 2 000 PLN/ha (458,20 €/ha) pour des pertes entre 50 et 70 % de la récolte, et 1 000 PLN/ha (229,10 €/ha) pour des pertes comprises entre 30 % et 50 %. Le dépôt des demandes aides doit être faits du 22 octobre au 16 novembre (*Site de l'ARIMR – 22 octobre).*

- ***Ouverture du guichet d'aide pour les producteurs de fruits et légumes impactés par la vague de chaleur de cet été***

L'ARiMR a ouvert le guichet permettant aux producteurs de fruits et légumes impactés par la vague de chaleur de cet été de demander une aide pour les pertes subies (dispositif d'aide d'Etat). L'aide s'adresse aux producteurs de fruits et légumes ayant subi des dommages dû aux températures élevées – d'au moins 37 °C – entre le 27 et le 29 juin 2026 et situés dans les zones désignées par l'Institut de la culture, de la fertilisation et des sciences des sols. L'aide s'élève à 1 000 PLN/ha (229,10 €/ha) pour les cultures de houblon, de framboises, de mûres, de groseilles, de baies, de canneberges, d'amélanchiers, de fraises, de fraises des bois, de groseilliers à maquereau et de myrtilles et de 300 PLN/ha (68,73 €/ha) pour les cultures d'oignons, de concombres, de tomates, de céleri, de haricots et de pois. Le dépôt des demandes aides doit être fait du 22 octobre au 16 novembre (*Site de l'ARIMR – 22 octobre).*

- ***Mise en place d'un prêt à taux bonifié pour les agriculteurs***

L'ARiMR va apporter un soutien – sous forme de prêt bonifié (plafonnement des intérêts à 2% et durée maximale de 15 ans) pour les agriculteurs ayant subi des pertes en raison de phénomènes météorologiques défavorables, de maladies animales, d'une baisse des prix des produits agricoles ou d'une hausse des coûts de production. Ce dispositif (financé par un dispositif d'aide de minimis) doit permettre, pour les bénéficiaires, de financer les obligations de droit civil impayées et exigibles, liées à l'activité agricole et contractées au moins trois mois avant le dépôt de la demande, ainsi que les obligations non encore exigibles relevant du même contrat. Le montant du prêt ne peut dépasser celui des obligations concernées ni excéder 3 M PLN (687 300 €), les intérêts n'étant pas inclus dans le calcul. Le dépôt des demandes aides doit être fait du 22 octobre au 2 novembre (*Site de l'ARIMR – 22 octobre).*

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- ***L'Ukraine demande à la Pologne et aux autres Etats membres frontaliers de permettre le transit de ses céréales***

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a demandé à la Pologne, à la Slovaquie, à la Hongrie et à la Roumanie d'autoriser le passage de cargaisons de céréales ukrainiennes à destination de l'Europe de l'Ouest, selon le Premier ministre hongrois, Péter Magyar.

S'exprimant auprès de la chaîne privée RTL à son retour d'un sommet de l'UE à Bruxelles, Péter Magyar a expliqué que cette demande était motivée par le blocus des routes maritimes de la mer Noire, utilisé pour exporter les céréales ukrainiennes, en raison de la guerre. Il a ajouté qu'une procédure fiable pour un tel transit avait déjà été mise en place avec succès il y a trois ou quatre

ans, au début du conflit. Ce dernier a répondu que la Hongrie ne s'opposerait pas à cette mesure à condition que les cargaisons de céréales ukrainiennes ne fassent que traverser son territoire pour rejoindre d'autres destinations *(Dailynews -19 octobre).*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- ***Levée des restrictions en Arabie saoudite et aux Emirats Arabes Unis sur les importations de volailles et d'œufs polonais***

Aux Emirats Arabes Unis, les restrictions sont totalement levées pour 13 régions polonaises précédemment touchées par des embargos liés à la grippe aviaire (IAHP). Les exportations polonaises vers les EAU étaient de 152 M€ en 2025 et s'établissent pour les 7 premiers mois de l'année 2026 à 66 M€.
En Arabie saoudite, la levée des restrictions intervient après la reconnaissance par l'OMSA de la Pologne comme pays indemne de l'IAHP. L'Arabie saoudite est le 3e marché moyen-oriental pour les produits agroalimentaires polonais, avec 245 millions d'euros d'exportations en 2025 et 143 millions d'euros en 2026 (janvier-juillet). *(Daily news 7 & 9 octobre)*

- ***Rage : un 8ème cas identifié en faune sauvage depuis le début de l'année***

Le 14 octobre, les services vétérinaires ont confirmé un nouveau cas de la rage sur une martre de pins dans la région de Basse Carpates. Il s'agit d'un huitième cas confirmé en Pologne en 2026.

République tchèque

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- ***Le gouvernement augmente la délivrance de visas de travail pour faire face au manque de main d'œuvre pour le secteur agricole***

Selon les dernières données du ministère de l'Agriculture, plus de 23 000 travailleurs étrangers travaillaient en Tchéquie dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture. Les organisations agricoles estiment qu'il manque environ 5 000 personnes dans ce secteur. Dans ce contexte, le gouvernement a approuvé la prolongation jusqu'au 31 décembre 2028 d'un décret autorisant une hausse (de 1 500 à 2 500) de demandes pour les visas de travail agricole exceptionnels pour les travailleurs originaires d'Ukraine, de Bosnie-Herzégovine, de Géorgie, de Moldavie et de Macédoine du Nord. Ce règlement sera remplacé au 1er janvier 2029 par une nouvelle loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers *(ASZ - 15 octobre).*

- ***Récoltes 2026 en baisse pour toutes les cultures à l'exception du tournesol***

Selon les estimations de l'Office des statistiques tchèque, la récolte de l'ensemble des grandes cultures (céréales et oléagineux) est estimée à 6,46 Mt, en baisse de 16% par rapport à l'année précédente. La récolte de colza, à 803 000 tonnes, est au plus bas depuis 2005 et la récolte de pommes de terre à 582 000 tonnes, a baissé de 20 %. La récolte de maïs grain a diminué d'un tiers à 538 000 tonnes, celle du pavot de 13,5% à 25 000 tonnes et celle de la betterave sucrière de 17,4% à 3,26 M t. Seule la récolte de tournesol progresse, d'un tiers, par rapport à l'année précédente, à 77 000 t, grâce à une hausse des surfaces *(Zemedelec, ČSÚ - 23 octobre)*

- ***Lancement d'un nouveau géant agricole : Orbis Terra***

Lancée le 1er octobre 2026 sous la présidence de Libor Winkler, l'alliance Orbis Terra, qui réunit 5 investisseurs - RSJ, MJM Agro (holding Reticulum), GES Group, JTZE et Agrocore – pèsera au total 80 000 hectares et réunira 2 000 salariés. Elle entend promouvoir une approche pragmatique et scientifique des cultures, fondée sur des données concrètes et l'analyse des sols, des paysages et

la durabilité des exploitations. Ses priorités portent notamment sur le renouvellement générationnel, la modernisation des exploitations, le développement de la transformation locale des productions, la gestion de la sécheresse, de l'érosion et des ressources en eau, ainsi que les baux ruraux. Orbis Terra souhaite favoriser les échanges entre experts et travailler en complémentarité avec les organisations agricoles déjà établies, sans chercher à les concurrencer *(Zemedelec - 22 octobre*)

- ***Aide à l'assurance pour les grandes exploitations***

Le ministère de l'Agriculture prévoit d'élargir le programme de soutien à l'assurance aux grandes exploitations (> 250 employés ou le CA > 50 M EUR et le bilan > 43 M EUR) et aux plus petites exploitations appartenant à de grands groupes seront également éligibles. Le soutien prendra la forme d'une prise en charge d'une partie du cout de la prime par le Fonds de soutien et de garantie pour l'agriculture et la sylviculture (PGRLF), pour un montant total de 200M€/an. Jusqu'ici ce dispositif était limité aux PME agricole mais le taux de prise en charge sera plus faible, de 10 à 30 % de la prime, contre 25 à 50 % pour les PME. Le programme d'aide, notifié à la Commission européenne, suscite des critiques de la part des partis d'opposition, des ONG et l'Association des agriculteurs privés, qui soulignent qu'un programme similaire de 250 M CZK (10 M€) avait été adopté début 2026 pour les grands groupes, et accusent le ministre de l'agriculture Šebestyán de ne favoriser que ces dernières *(iROZHLAS - 15 octobre).*

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- ***Mise en place du dispositif d'aide de crise pour compenser la hausse des coûts du GNR***

A compter du 31 octobre, les agriculteurs tchèques pourront demander une aide exceptionnelle destinée à compenser les conséquences de la crise au Moyen-Orient (hausse des coûts des carburants, des engrais et des autres intrants). L'enveloppe totalise 264 M CZK (10,9 M €) issues du fonds de crise de l'UE, que la République tchèque complétera avec des fonds nationaux. Les exploitants pourront choisir parmi trois types de compensation : (i) une aide pour les entreprises de production agricole primaire, sous forme d'un taux par litre de gazole, calculé sur une consommation moyenne ; (ii) une aide aux entreprises d'aquaculture, avec un taux par litre, mais fondé sur leur consommation de gazole avant la crise et (iii) une aide à la surface, réservée aux agriculteurs qui exploitaient au 15 mai 2026 au moins un hectare de terres agricoles (terres arables, prairies, pâturages permanents ou cultures permanentes) et ayant déposé en 2026 une demande pour au moins un des paiements directs. Les aides seront versées au plus tard le 28 février 2027 *(Seznam - 5 octobre).*

- ***Evaluation des mesures de la lutte contre la sécheresse***

Les représentants de la coalition au pouvoir ont évalué les mesures prises ainsi que le plan à long terme : le ministre de l'agriculture Šebestyán estime nécessaires des modifications législatives afin d'accélérer la construction de barrages. Le PM Andrej Babiš pour sa part affirmé que la lutte contre la sécheresse reste pour lui « *une priorité, au même titre que la santé* » *(13 octobre).*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- ***Cas de Trichinose détectée sur un sanglier***

L'Administration vétérinaire d'État (SVS) a officiellement confirmé la détection d'un cas de Trichinella (trichine) sur un sanglier qui n'a pas été chassé directement sur le territoire tchèque, mais venait de Hongrie. Le cas a été découvert lors d'un contrôle vétérinaire obligatoire mené dans une usine de transformation de gibier située dans la région de Karlovy Vary à l'ouest du pays. Il s'agit du quatrième sanglier testé positif à la trichine en Tchéquie depuis le début de l'année.

Les quatre animaux infectés provenaient tous de l'étranger (deux de Hongrie et deux de Pologne) *(Site de l'autorité sanitaire vétérinaire - 2 octobre)*

- ***Premier cas de virus Shamonda détecté***

L'Administration vétérinaire d'État (SVS) a confirmé la présence du virus Shamonda (SHAV) sur un fœtus de bovin avorté dans un élevage dans la région de Tábor. Des bovins adultes du même élevage présentent certains symptômes cliniques. Des tests obligatoires, pris en charge par l'État, visant à détecter le virus Shamonda (SHAV), ont été mis en place par l'Administration vétérinaire depuis le 1er octobre. Ils concernent les veaux nés avec des malformations ou les veaux nés morts ou non viables. En cas d'apparition de symptômes cliniques aigus chez les bovins, les chevaux, les ovins ou les caprins, l'éleveur a la possibilité de faire examiner les animaux dans l'un des instituts vétérinaires nationaux afin de déterminer le diagnostic et de détecter la présence du virus SHAV *(Site de l'autorité sanitaire vétérinaire - 23 octobre).*

- ***Cas de Myxomatose sur des lièvres et de maladie hémorragique virale (VHD) sur des lapins***

Les services vétérinaires ont également confirmé la myxomatose chez des lièvres dans le district de Mělník, en Bohême centrale, soit le 6eme foyer confirmé en 2026, après 35 cas en 2025. En outre, la maladie hémorragique virale du lapin a été confirmée en Bohême centrale, près de Říčany, dans une population de lapins sauvages (*Site de l'autorité sanitaire vétérinaire - 9 octobre*)

Slovaquie

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE

- ***Le secteur porcin slovaque en crise***

Le secteur porcin slovaque est confronté à ce que les producteurs décrivent comme la pire crise de son histoire. L'une des plus grandes exploitations du pays, la coopérative agricole de Sokolce, met fin à sa production après plus de 50 ans d'activité, retirant ainsi environ 4 500 porcs par an du marché national. Les exploitations de Velky Dur et de Poriadie ont également récemment cessé leurs activités porcines. Les éleveurs imputent cette situation à la sécheresse, au coût élevé des aliments pour animaux et des autres intrants, ainsi qu'aux faibles prix de la viande de porc. Les porcs de boucherie se vendent actuellement environ 1,28 €/kg, alors que les producteurs estiment qu'il faudrait entre 1,50 et 1,60 € pour couvrir leurs coûts. Les éleveurs perdent donc environ 30 à 40 euros sur un porc de 120 kilogrammes en moyenne *(HN - 8 octobre).*

- ***Foncier agricole : des centaines de milliers de propriétaires décédés figurent encore au cadastre***

Le cadastre slovaque recense encore plus de 150 000 propriétaires qui auraient aujourd'hui au moins 100 ans, dont des dizaines de milliers nés avant 1900. Bon nombre de ces inscriptions concernent des terres agricoles dont la succession n'a jamais été correctement réglée, ce qui entraîne une fragmentation extrême de la propriété et donne lieu à des parcelles comptant des dizaines, voire des centaines de copropriétaires. Selon les avocats, ce problème fausse le marché foncier, alourdit la charge de travail des tribunaux et de l'administration publique, et peut retarder de plusieurs années la réalisation de grands projets d'infrastructure. On estime qu'environ un cinquième des terres agricoles slovaques appartient à des propriétaires non identifiés ou à des personnes dont la succession n'a jamais été réglée *(Pravda 1, 2-3 - 8 octobre).*

- ***Difficultés croissantes pour le secteur sucrier***

L'industrie sucrière slovaque est confrontée à une pression croissante due à une grave sécheresse, à la baisse des rendements de betteraves sucrières et à la fermeture, en début d'année, de l'usine

de Povazsky cukor, qui a de fait réduit de moitié la capacité de production. Les rendements moyens de betteraves devraient passer de 70 à 47 tonnes par hectare, tandis que la production totale pourrait baisser de 62 % en raison de la réduction des surfaces cultivées. Les conditions météorologiques extrêmes ont également perturbé la production mondiale de sucre, ce qui laisse présager une hausse de 20 % des prix mondiaux du sucre au cours de l'année à venir. Le ministre de l'Agriculture a relevé les aides couplées aux producteurs de betteraves à 633 €/ha par hectare, allouant près de 12,5 millions d'euros pour soutenir la production. La dernière sucrerie du pays, située à Sered, prévoit d'augmenter sa capacité de production, bien que les agriculteurs avertissent que la sécheresse persistante et l'insuffisance des infrastructures d'irrigation menacent l'avenir du secteur *(14 octobre SME 1 -4)*.

- ***Quel avenir pour l'élevage traditionnel de canards en Slovaquie ?***

L'élevage traditionnel de canards en Slovaquie est en net déclin sous l'effet cumulé de plusieurs facteurs : une hausse des coûts de production, un soutien limité et des importations bon marché. Les producteurs nationaux sont ainsi fragilisés malgré une forte demande des consommateurs. Agrostaar, à Kralov Brod, qui élève environ 15 000 canards par an, connaît cette année de réelles difficultés, son activité agricole ne permettant pas, à cause de la sécheresse et des pertes induites, de compenser son activité d'élevage de canards déjà déficitaire. Un canard de trois kilogrammes provenant de cette exploitation coûte environ 20 euros, tandis que l'on trouve dans certains supermarchés du canard hongrois importé à 3,19 €/kg. La part des oiseaux aquatiques dans la production avicole totale de la Slovaquie est passée de 5 % en 2000 à seulement 0,2 % en 2025, reflétant l'effondrement des exploitations commerciales spécialisées *(Pravda 1, 6 tss media - 19 octobre)*.

- ***Les prix alimentaires en hausse de 40 % en cinq ans***

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté d'environ 40 % en cinq ans, les hausses les plus marquées ayant été enregistrées en 2022 et 2023. Ces hausses s'expliquent par la hausse des coûts de l'énergie, des aliments pour animaux et des transports, les phénomènes météorologiques extrêmes, les épidémies et une forte demande. Les plus fortes hausses concernent l'huile d'olive, les œufs, le poulet, les légumes et les produits laitiers. On constate néanmoins une inversion de cette tendance en 2026 avec un recul des prix, de l'ordre de 2,6 % en juillet *(SITA, TASR - 26 octobre)*.

- ***Une aide pouvant atteindre 27 000 € par an pour soutenir l'ouverture d'épiceries dans les zones rurales dépourvues de commerces alimentaires.***

Annoncé le 19 octobre 2026 par le ministre de l'Agriculture, Richard Takáč, le programme devrait être lancé en 2027, avec des fonds déjà prévus au budget. Il vise à lutter contre les déserts alimentaires, qui concernent plus de 500 000 habitants selon la Confédération du commerce slovaque, en soutenant les commerces économiquement fragiles dans les petites communes. Le dispositif pourrait également favoriser la création de points de services de proximité regroupant épicerie, services postaux et retraits d'espèces. Inspirée du modèle tchèque, qui compte environ 650 petits commerces aidés desservant 250 000 habitants, l'initiative prévoit une coopération entre l'État, les municipalités et les régions *(19 octobre La fin des courses au coin de la rue ? Les commerces du village disparaissent, l'État cherche une solution - Économie - Actualités - pravda.sk)*.

SECURITE ALIMENTAIRE / CRISE PMO

- ***Une aide d'urgence aux agriculteurs touchés par la hausse des coûts des engrais liée à la crise au Moyen-Orient***.

Approuvé le 14 octobre 2026, le dispositif prévoit des compensations financières dont les modalités seront définies par un règlement. Selon le ministre de l'Agriculture, deux coefficients

de soutien seront appliqués : un plus élevé pour les exploitations combinant élevage et cultures spécialisées, et un plus faible pour celles consacrées uniquement aux productions végétales. Le règlement précisera les conditions d'éligibilité et les critères d'attribution afin de permettre un versement rapide des aides et de limiter les pertes économiques du secteur (*14 octobre).*

- ***Aide de 35 M€ pour accompagner les agriculteurs impactés par la sécheresse***

Le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'une aide de 35 millions d'euros destinée à lutter contre la sécheresse serait versée aux agriculteurs directement touchés, en particulier ceux confrontés à des pénuries d'aliments pour le bétail, et a souligné la nécessité d'améliorer la gestion de l'eau et de mettre en place des mesures de rétention d'eau *(SITA, TASR - 26 octobre).*

- ***Le ministre de l'agriculture confirme la possibilité de transit pour les produits agricoles ukrainiens***

Le ministre de l'Agriculture et le vice-président du parti d'opposition KDH, Viliam Karas, ont déclaré que les produits agricoles ukrainiens pourraient transiter par la Slovaquie, mais qu'ils ne devaient pas être mis sur le marché national afin de protéger les producteurs locaux. Répondant à l'appel lancé par le président ukrainien Volodymyr Zelensky en faveur de voies de transit pour les céréales dans le contexte du blocus de la mer Noire, M. Takac a souligné que l'extension de l'interdiction d'importation par la Slovaquie n'interdisait pas le transit *(TSS media – 19 octobre).*

SANTE ANIMALE / SANITAIRE / PHYTOSANITAIRE

- ***Foyer de fièvre catarrhale ovine identifié chez des bovins le 5 octobre***

La fièvre catarrhale ovine a été confirmée chez des bovins en Slovaquie. La Slovaquie a confirmé ses deux premiers cas de fièvre catarrhale ovine chez des bovins, selon l'Administration nationale vétérinaire et alimentaire. Ces cas ont été détectés dans des troupeaux des districts de Cadca et de Zarnovica, au nord-ouest de la Slovaquie ; des tests de laboratoire ont confirmé la présence de la souche BTV-3, qui circule actuellement dans les pays voisins. Les animaux touchés ne présentaient aucun signe clinique, et les autorités ont restreint leurs déplacements vers d'autres exploitations. Il n'est pas nécessaire de procéder à l'abattage de ces animaux, qui peuvent toujours être envoyés à l'abattoir, tandis que les animaux vaccinés pourront ultérieurement être transférés vers d'autres exploitations. Le CVO, Martin Chudy, a déclaré que la situation restait sous contrôle et a encouragé les éleveurs à envisager une vaccination volontaire *(SITA, TASR, Sme 2 – 6 octobre)*

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Ronan VENETZ, Chef du Service économique régional de Varsovie
Rédaction : Cyrille Schweizer, Bozena BOCHENEK

Avec la participation des SE de la zone.

Abonnez-vous : bozena.bochenek@dgtresor.gouv.fr